

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 371

19 février 2009

SOMMAIRE

ABS Funding S.A.	17802	Ireggen	17762
AC Investments S.A.	17806	Jeurggen	17763
Adler Toy Holding S.à r.l.	17790	Kellerhoff SA	17801
Aviation Advisory Agency, société à res- ponsabilité limitée	17807	Kistler S.A.	17805
Avouillons Investments S.à r.l.	17799	Kitry S.A.	17784
Belaria Realty (Luxembourg) S.à r.l.	17766	Kroon Nisa Investment Group S.A.	17804
Brasserie A l'Abri, s.à.r.l.	17771	La Foncière Luxembourgeoise S.A.	17789
Bridinvest S.A.	17789	LRP III Luxembourg Holdings S.à.r.l.	17805
Bruwier & Fils Sàrl	17803	LRP IV Luxembourg Holdings S.à r.l.	17808
Catella Property Luxembourg S.A.	17800	LRP Luxembourg Holdings S.à r.l.	17807
CBFI Participations I S.à r.l.	17771	LRP V Luxembourg Holdings S.à r.l.	17774
Chevilly Finance Sàrl	17802	Marine Resources Inc.	17768
Chripa Invest S.A. Soparfi	17806	Marq'Immo S.à r.l.	17765
Christian Bernard Holding	17795	Millenium Mode Sàrl	17764
Credit Suisse Global Infrastructure SCA SICAR	17804	Nestor 2000 Luxembourg S.à r.l.	17789
DeTeF	17795	Nikko Asset Management Luxembourg S.A.	17779
DeTeF	17801	Oevole Anlage A.G.	17808
Europa Wanda S.à r.l.	17777	Orus Capital Group S.A.	17788
Fidex S.A.	17799	Participations Mercantiles S.A.	17803
First Alliance Trust (Luxembourg) S.A. ..	17769	Pool Position S.A.	17777
GAIA Real Estate Holding SA	17783	Sanichauer Toitures S.à r.l.	17808
Ganda	17801	S&A-Participations	17800
GIP Dachfonds	17804	Simulation Technologies S.à r.l.	17807
G.M.G. Real Estate S.A.	17763	Sion Investment S.à r.l.	17800
Grauggen	17762	SIREC International Reinsurance Compa- ny S.A.	17774
Hekuba S.A.	17779	Spadina Finance Luxembourg S.à r.l.	17794
Hotkebab S.à.r.l.	17788	TFIN S.A.	17806
HVB Industriebeteiligungsgesellschaft S.à r.l.	17787	Tlux Participations S.A.	17805
HVB Industriebeteiligungsgesellschaft S.à r.l.	17787	Toiture Schengen-Koch S.à r.l.	17803
Immo-Envergure S.A.	17787	Univar Luxembourg S.à.r.l.	17774
Information Services Trans Europe S.à r.l.	17781	Victoria Club Resorts A.G.	17771
		Vitol Holding II S.A.	17790
		WP LuxCo II S.à r.l.	17784

Grauggen, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 122.797.

—
EXTRAIT

La Société informe que par une décision des actionnaires de la Société du 30 octobre 2008, les mandats des administrateurs suivants:

- Trief Corporation S.A., Administrateur, représenté par M. Jean-Yves Hémerly en qualité de représentant permanent,
- M. Jean Bodoni, Administrateur,
- M. Jean-Michel Mangeot, Administrateur et Président du Conseil d'administration,

Arrivant à échéance, décide de renouveler ces mandats pour une durée de 3 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

D'autre part, le mandat du Commissaire aux comptes PricewaterHouseCoopers S.à.r.l., venant à échéance, les actionnaires décident de renouveler son mandat pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Enfin, Monsieur Jean-Yves Hémerly, né le 16 septembre 1959 à Pont-Audemer, de nationalité française, demeurant 95, rue Nationale à Cergy (95000), France ayant son adresse professionnelle au 89, rue Taitbout, 75 009 Paris, France, a été nommé comme représentant permanent de TRIEF Corporation S.A. au sein du conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009016768/7665/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Ireggen, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 122.878.

—
EXTRAIT

La Société informe que par une décision des actionnaires de la Société du 30 octobre 2008, les mandats des administrateurs suivants:

- Trief Corporation S.A., Administrateur, représenté par M. Jean-Yves Hémerly en qualité de représentant permanent,
- M. Jean Bodoni, Administrateur,
- M. Jean-Michel Mangeot, Administrateur et Président du Conseil d'administration,

Arrivant à échéance, décide de renouveler ces mandats pour une durée de 3 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

D'autre part, le mandat du Commissaire aux comptes PricewaterHouseCoopers S.à.r.l., venant à échéance, les actionnaires décident de renouveler son mandat pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Enfin, Monsieur Jean-Yves Hémerly, né le 16 septembre 1959 à Pont-Audemer, de nationalité française, demeurant 95, rue Nationale à Cergy (95000), France ayant son adresse professionnelle au 89, rue Taitbout, 75 009 Paris, France, a été nommé comme représentant permanent de TRIEF Corporation S.A. au sein du conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009016742/7665/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09516. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Jeurggen, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 122.760.

—
EXTRAIT

La Société informe que par une décision des actionnaires de la Société du 30 octobre 2008, les mandats des administrateurs suivants:

- Trief Corporation S.A., Administrateur, représenté par M. Jean-Yves Hémerly en qualité de représentant permanent,
- M. Jean Bodoni, Administrateur,
- M. Jean-Michel Mangeot, Administrateur et Président du Conseil d'administration,

Arrivant à échéance, décide de renouveler ces mandats pour une durée de 3 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

D'autre part, le mandat du Commissaire aux comptes PricewaterHouseCoopers S.à.r.l., venant à échéance, les actionnaires décident de renouveler son mandat pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Enfin, Monsieur Jean-Yves Hémerly, né le 16 septembre 1959 à Pont-Audemer, de nationalité française, demeurant 95, rue Nationale à Cergy (95000), France ayant son adresse professionnelle au 89, rue Taitbout, 75 009 Paris, France, a été nommé comme représentant permanent de TRIEF Corporation S.A. au sein du conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009016740/7665/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09515. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

G.M.G. Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 115.424.

L'an deux mille huit, le trois décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "G.M.G. REAL ESTATE S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 115.424, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 mars 2006, publié au Mémorial C numéro 1198 du 20 juin 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Umberto CERASI, Sous-Directeur de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nicoletta LEONE, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

- Monsieur Dominique RANSQUIN, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise..

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombaient.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: U. CERASI, R. UHL, N. LEONE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 5 décembre 2008. Relation: LAC/2008/49002. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme à l'original.

Luxembourg, le 15 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009016930/211/60.

(090016853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Millenium Mode Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2158 Luxembourg, 35, rue Mohrfels.

R.C.S. Luxembourg B 74.110.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- La société anonyme GRANDROS S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 23.321,

ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

- Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

2.- Madame Marie-Rose LANGSAM, commerçante, demeurant à B-6900 Arlon, Bonnert, 31, Chemin de la Platinerie, ici représentée par Monsieur Jean-Paul FRANK, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 10 décembre 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

I.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée MILLENIUM MODE S.à r.l., avec siège social à L-2158 Luxembourg, 35, rue Mohrfels, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 74.110 (NIN 2000 2400 988),

constituée suivant acte reçu par le notaire Tom METZLER, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 7 février 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 332 du 8 mai 2000.

II.- Que la société a un capital social de douze mille quatre cents Euros (€ 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros, réparties comme suit:

1.- La société anonyme GRANDROS S.A., préqualifiée, quatre-vingt-dix parts sociales	90
2.- Madame Marie-Rose LANGSAM, prénommée, dix parts sociales	10
Total: cent parts sociales	100

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

IV.- Ensuite les comparants, représentés comme dit ci-avant, en leur qualité de seuls associés de la société ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident la dissolution anticipée de la société à partir de ce jour. Ils déclarent que des provisions ont été faites pour couvrir les dettes de la société et les frais de dissolution.

Deuxième résolution

Les associés s'engagent à reprendre personnellement et solidairement l'actif et le passif de la société.

Troisième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social.

Quatrième résolution

Les associés donnent décharge au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Constatation

Suite aux résolutions qui précèdent les associés constatent que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et requièrent la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GALOWICH, J-P FRANK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 décembre 2008 Relation: ECH/2008/1801. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009016929/201/57.

(090015985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Marq'Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1862 Luxembourg, 5, rue Arthur Knaff.

R.C.S. Luxembourg B 110.167.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

A comparu:

Monsieur Marc SCHNEIDER, agent immobilier, demeurant à L-1862 Luxembourg, 5, rue Arthur Knaff.

Lequel comparant a déclaré:

Qu'il est le seul associé de la société à responsabilité limitée MARQ'IMMO s.à r.l. avec siège à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 110.167,

constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 1^{er} août 2005, publié au Mémorial C numéro 42 du 06 janvier 2006, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

Que la société a cessé toute activité commerciale.

Que les comptes sociaux sont parfaitement connus de l'associé et sont approuvés par lui.

Que tout le passif de la société a été apuré et que tout l'actif a été distribué à l'associé.

Que le comparant n'a plus de revendication envers la société.

Ceci approuvé, le comparant, es qualité qu'il agit, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. La société à responsabilité limitée MARQ'IMMO s.à r.l. est liquidée avec effet immédiat.
2. Pour autant que de besoin, Monsieur Marc SCHNEIDER est à considérer comme liquidateur, qui est également personnellement et solidairement responsable des frais des présentes.
3. Les documents de la société seront conservés pendant un délai de cinq ans au domicile du liquidateur.
4. Au cas où, par impossible, une dette ou une créance aurait échappé, le comparant susdit, en supporterait les frais ou en ferait le bénéfice.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Schneider, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 30 décembre 2008. Relation: CAP/2008/4006. Reçu douze euros. 12,- €.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 9 janvier 2009.

Camille MINES.

Référence de publication: 2009016928/225/36.

(090016051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Belaria Realty (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 113.852.

DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the twenty-ninth day of December.

Before the undersigned Maître Marc LECUIT, notary residing in Mersch.

There appeared:

"FIVE MOUNTS PROPERTIES HOLDING LIMITED", a company established under the laws of Channel Islands with its registered office and principal place of business at 17 The Esplanade, St. Helier, Jersey, JE 2 3QA, First Floor, here represented by Mrs Stephanie STACCHINI, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 16th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

I. That the Company "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.", having its principal office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.852, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, then notary residing in Mersch, on January 12th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 803 of April 21st, 2006;

II. That the capital of the company "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l." is fixed at fifteen thousand euro (15,000.- EUR) represented by three hundred (300) shares with a par value of fifty euro (50.- EUR) each, fully paid;

III. That the appearing party is the sole Partner of the Company "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.";

IV. That the appearing party has decided to dissolve the company "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l." with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

V. That the company "FIVE MOUNTS PROPERTIES HOLDING LIMITED", prenamed, being sole owner of the shares and liquidator of "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.", declares:

- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole Partner,
- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for,

- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it is irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

VI. With the result that the liquidation of "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l." is to be considered closed;

VII. That full discharge is granted to the managers of the company for the exercise of their mandate except than in cases of gross negligence or willful misconduct;

VIII. That the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie,

IX. The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at nine hundred Euro (900,- EUR).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU:

"FIVE MOUNTS PROPERTIES HOLDING LIMITED", une société établie selon les lois des Iles Channel ayant son siège social à 17 The Esplanade, St. Helier, Jersey, JE 2 3QA, First Floor,

ici représentée par Madame Stéphanie STACCHINI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 16 décembre 2008,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la société "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.", ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.852, a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, alors notaire de résidence à Mersch en date du 12 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 803 du 21 avril 2006;

II. Que le capital social de la société "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.", précitée, s'élève actuellement à QUINZE MILLE EUROS (15.000,- EUR) représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR) chacune, entièrement libérées;

III. Que la comparante, prénommée, est devenue seule propriétaire des parts sociales de la Société "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.";

IV. Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.", avec effet immédiat, celle-ci ayant cessé toute activité;

V. Que la société "FIVE MOUNTS PROPERTIES HOLDING LIMITED", prénommée, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l.", qu'en tant qu'associée unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associée unique;

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

VI. De sorte que la liquidation de la société "BELARIA REALTY (LUXEMBOURG) S.à r.l." est à considérer comme clôturée.

VII. Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leur mandat à l'exception des cas de grande négligence et de méconduites totales;

VIII. Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie,

IX. Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

17768

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à neuf cents euros (900,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. STACCHINI, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 6 janvier 2009 Relation: MER/2009/13 Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2009.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2009016925/243/96.

(090016082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Marine Resources Inc., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 27.230.

L'an deux mille neuf, le neuf janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MARINE RESOURCES INC.", ayant son siège social au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 27.230, constituée suivant acte notarié en date du 21 décembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 83 du 29 mars 1988. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1268 du 30 juin 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Michelle DELFOSSE, ingénieur civil, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Séverine HACKEL, maître en droit, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme liquidateur:

- "RSM Henri Grisius & Associés", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 85.099.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. DELFOSSE, S. HACKEL, N. GAUTIER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 janvier 2009. Relation: EAC/2009/370. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 janvier 2009.

Jean-Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009016902/239/73.

(090016849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

First Alliance Trust (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 38.031.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the thirty-first day of December.

Before the undersigned, Maître Marc LECUIT, notary residing in Mersh.

THERE APPEARED:

First Alliance Trust B.V., a private public limited company, having its registered office at 16, Steupelstraat, Wing House NL-3006, Rotterdam, the Netherlands,

here represented by Mr Jorrit CROMPVOETS, lawyer, professionally residing in Luxembourg at 12, rue Léon Thyès, L-2636, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that the company "First Alliance Trust (Luxembourg) S.A.", (hereafter the Company) having its principal office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Frank BADEN, notary once residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notary once residing in Luxembourg, on August 27, 1991, published in the Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 90 of 17 March 1992,

- that the capital of the Company is fixed at ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND FIFTY FRANCS LUXEMBOURGEOIS (1,250,000.- LUF) represented by ONE THOUSAND-TWO HUNDRED AND FIFTY (1.250) shares with a par value of ONE THOUSAND FRANCS LUXEMBOURGEOIS (1,000.- LUF) each, fully paid;

- that the appearing party, First Alliance Trust B.V, has become sole owner of the shares and has decided to dissolve the company with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that First Alliance Trust B.V being sole owner of the shares and liquidator of "First Alliance Trust (Luxembourg)", declares:

- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that he will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of "First Alliance Trust (Luxembourg)" is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the managers of the company and the statutory auditor for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Mersch, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU:

First Alliance Trust B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas dont le siège est établi à 16, Steupelstraat, Wing House NL-3006, Rotterdam, Pays-Bas,

ici représentée par Monsieur Jorrit CROMPVOETS, juriste, demeurant professionnellement au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que la société "First Alliance Trust (Luxembourg) S.A.", (ci-après "la Société") ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, a été constituée suivant acte de Maître Frank BADEN, notaire alors résidant à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire à Luxembourg, en date du 27 août 1991, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 90 du 17 mars 1992;

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS LUXEMBOURGEOIS (1.250.000.- LUF) représenté par MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions d'une valeur nominale de MILLE FRANCS LUXEMBOURGEOIS (1.000.- LUF) chacune.

- que First Alliance Trust B.V. étant devenue seule propriétaire des actions de la société "First Alliance Trust (Luxembourg) S.A." dont il s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité;

- que First Alliance Trust B.V agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique;

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société "First Alliance Trust (Luxembourg) S.A." est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire de la société, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. CROMPVOETS, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 6 janvier 2009 Relation: MER/2009/25. Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2009.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2009016922/243/88.

(090016088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Victoria Club Resorts A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 103.371.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2006 wurde beim Handelsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Amtsblatt Luxemburg, Serie C.

Luxemburg, den 22. Dezember 2008.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Référence de publication: 2009016533/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03098. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Brasserie A l'Abri, s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 46, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 78.039.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 janvier 2009.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2009016581/612/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07468. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

CBFI Participations I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 137.343.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the tenth day of December,

Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven,

THERE APPEARED:

Maître Camille Paul SEILLÈS, attorney-at-law, professionally residing at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, acting in his capacity as attorney-in-fact of Melio Luxembourg International S.à r.l., with registered office at 1, allée Scheffer,

L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 81.078 by virtue of a proxy given under private seal on December 9, 2008, which proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the notary to state that:

1. CBF Participations I S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 137.343 (hereinafter referred to as the "Company"), was incorporated by deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on 11 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 968 of April 18, 2008 and amended for the last time on 8 December 2008 by the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. The corporate capital of the Company is fixed at EUR 1,000,000.- (one million euro) divided in 10,000 (ten thousand) shares having a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each.

3. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholder's meeting amending the articles of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect.

5. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, appoints itself as liquidator of the Company; in its capacity as liquidator of the Company it will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this act.

6. In its capacity as liquidator, Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, reports that, as of the date hereof the Company's main assets and liabilities are the following:

- cash for a balance of EUR 10,005,523.66 (ten million five thousand five hundred and twenty-three euro sixty-six cents) standing to the credit of the Company's bank account with Credit Suisse, including any accrued interest; and

- liabilities amounting to a EUR 8,586,674.85 (eight million five hundred and eighty-six thousand six hundred and seventy-four euro eighty-five cents).

7. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, declares that all liabilities towards third parties known to the Company, including all liquidation costs, have been entirely paid or are duly accounted for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

8. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, subsequently declares that it has taken over all the assets and outstanding liabilities of the Company, together with the profit and loss account of the Company with retroactive effect as of 11 March 2008 so that all assets and liabilities of the Company are transferred to Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, as of 11 March 2008.

9. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, resolves to waive its right to appoint an auditor to the liquidation in charge of reporting on the liquidation operations carried out by the Company's liquidator and thus declares that there is not need to hold a second general meeting and resolves the hold immediately the third and last general meeting.

10. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, resolves that discharge is given to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandates.

11. Melio Luxembourg International S.à r.l., prenamed, declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

12. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

IN WITNESS WHEREHOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by first name, last name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

Follows the french version:

L'an deux mille huit, le dix décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

A COMPARU:

Maître Camille Paul Seillès, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Melio Luxembourg International S.à r.l., ayant son siège social au 1,

allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 81.078, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 décembre 2008, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1. Que CBFI Participations I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.343, (ci-après nommée la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par M^e Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg, en date du 11 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 968 du 18 avril 2008 et modifié par acte du notaire instrumentant en date du 8 décembre 2008 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. Que le capital social de la Société est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) divisé en 10.000 (dix mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

3. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, se désigne comme liquidateur de la Société; qu'en sa qualité de liquidateur de la Société elle aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, déclare, en sa capacité de liquidateur, que les principaux actifs et passifs de la Société sont les suivants:

- liquidités en banque pour un montant de EUR 10.005.523,66 (dix millions cinq mille cinq cent vingt-trois euros et soixante-six centimes) inscrit au compte de la Société ouvert auprès de Crédit Suisse, y compris toute somme d'intérêts cumulés;

- un passif total de EUR 8.586.674,85 (huit millions cinq cent quatre-vingt-six mille six cent soixante-quatorze euros et quatre-vingt-cinq centimes).

7. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, déclare que tout le passif envers les tiers connu de la Société, y compris les frais de liquidation, a été dûment réglé ou approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

8. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, déclare par conséquent reprendre l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ensemble avec le compte de profits et pertes de la Société avec effet rétroactif au 11 mars 2008, de sorte que l'actif et le passif de la Société est désormais transféré à Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, à compter du 11 mars 2008;

9. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., déclare renoncer au droit de nommer un réviseur pour la liquidation en charge de faire un rapport sur les opérations de liquidations mises en oeuvres par la liquidateur de la Société et déclare donc qu'il n'y a pas besoin de tenir une deuxième assemblée générale et prend la résolution de tenir la troisième et dernière assemblée générale.

10. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, prend la résolution que décharge est donnée aux gérants de la Société quant à l'exercice de leur mandat.

11. Que Melio Luxembourg International S.à r.l., préqualifiée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

12. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: Camille Paul Seillès, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 décembre 2008. LAC/2008/49991. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société à des fins administratives.

Senningerberg, le 22 janvier 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009016897/202/128.

(090016382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

LRP V Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 133.250,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.375.

Il résulte du Conseil de Gérance tenu en date du 30 décembre 2008 que:

- Le siège social de la Société est transféré du 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et ceci à partir du 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Eric VANDERKERKEN, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Johan DEJANS, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte, Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

Bert Seerden.

Référence de publication: 2009017156/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08593. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

SIREC International Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 49.656.

Extrait des résolutions prises par voie circulaire par le Conseil d'Administration en date du 29 décembre 2008

Le Conseil d'Administration décide de nommer Grant Thornton Lux Audit S.A., 83, Pafebruch, L-8308 Capellen (Luxembourg) comme Commissaire aux Comptes pour l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009017071/9751/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09422. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Univar Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.736.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of December.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

UNIVAR EUROPE HOLDINGS B.V., a private limited liability company incorporated in the Netherlands, having registered office at Blaak 333, NL-3011 GB Rotterdam, The Netherlands, registered with the Register of Companies of Rotterdam under number 24250855.

Duly represented by UNIVAR INTERNATIONAL B.V., a private limited liability company incorporated in the Netherlands, having registered office at Blaak 333, NL-3011 GB Rotterdam, The Netherlands, registered with the Register of Companies of Rotterdam under number 24125780, here represented by Hendrik SCHOP, companies director, having its professional address in NL-3011 GB Rotterdam, Blaak 333 (The Netherlands), having power to bind the company with its sole signature.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

That UNIVAR EUROPE HOLDINGS B.V. is the sole actual shareholder of "Univar Luxembourg S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, RCS Luxembourg B

116.736, incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on May 22, 2006, published in the Mémorial C number 1486 on August 3, 2006 (the "Company").

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1.- Verification of the resignation of the sole manager Amar Lariane.
- 2.- Creation of two classes of managers A and B.
- 3.- Appointment of Hendrik Schop as manager A and Benoît Chapellier as manager B.
- 4.- Transfer of the registered office from L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal to L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
- 5.- Miscellaneous.

That the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution:

The partner states the resignation of Amar Lariane as manager and grants it full discharge for its duties.

Second resolution

The partner decides to introduce two classes of managers A and B and to amend Article 12 of the articles of incorporation of the company as follows:

" **Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its/their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

In case of plurality of managers, the board of managers may be formed by managers class A and managers class B. The Company will be validly bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of a manager class A and a manager class B."

Third resolution

The partner appoints the following persons as managers class A and class B for an indefinite period:

- class A: Hendrik SCHOP, companies director, born in Rotterdam (The Netherlands), on July 9, 1957, having his professional address in NL-3011 GB Rotterdam, Blaak 333 (The Netherlands);
- class B: Benoît CHAPPELLIER, companies director, born in Messancy (Belgium), on March 25, 1965, having his professional address in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Fourth resolution

The partner decides to transfer the registered office from L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal to L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Expenses

The amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, amounts to approximately one thousand five hundred euros (EUR 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

UNIVAR EUROPE HOLDINGS B.V., une société anonyme existante sous les lois des Pays-Bas, avec siège social à Blaak 333, NL-3011 GB Rotterdam, Pays-Bas, inscrite au registre de commerce de Rotterdam sous le numéro 24250855,

duement représentée par UNIVAR INTERNATIONAL B.V., une société anonyme existante sous les lois des Pays-Bas, avec siège social à Blaak 333, NL-3011 GB Rotterdam, Pays-Bas, inscrite au registre de commerce de Rotterdam sous le numéro 24125780, Ici représentée par Monsieur Hendrik SCHOP, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à NL-3011 GB Rotterdam, Blaak 333 (Pays-Bas), avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que UNIVAR EUROPE HOLDINGS B.V., prédite, est l'Associé Unique de la société "Univar Luxembourg S.à r.l.", une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, RCS Luxembourg B 116.736, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mai 2006, publié au Mémorial C numéro 1486 du 3 août 2006 (la "Société").

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Constat de la démission du gérant unique Monsieur Amar Lariane.
- 2.- Création de deux classes de gérants A et B.
- 3.- Nomination de Monsieur Hendrik SCHOP comme gérant A et de Monsieur Benoît CHAPPELLIER comme gérant B.
- 4.- Transfert du siège social de L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal vers L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
- 5.- Divers.

Que l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé constate la démission de Monsieur Amar Lariane de son poste de gérant de la société et lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

L'associé décide de créer deux classes de gérants A et B et de modifier l'article 12 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra être composé de gérants de catégorie A et gérants de catégorie B. La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B."

Troisième résolution

L'associé nomme les personnes suivantes comme gérants de catégorie A et de catégorie B pour une durée indéterminée:

- catégorie A: Monsieur Hendrik SCHOP, administrateur de sociétés, né à Rotterdam (Pays-Bas), le 9 juillet 1957, demeurant professionnellement à NL-3011 GB Rotterdam, Blaak 333 (Pays-Bas);
- catégorie B: Monsieur Benoît CHAPPELLIER, administrateur de sociétés, né à Messancy (Belgique), le 25 mars 1965, demeurant professionnellement à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Quatrième résolution

L'associé décide de transférer le siège social de L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal vers L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de ce même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Signé: Hendrik Schop, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 22 décembre 2008. LAC / 2008 / 51601. Reçu 12 € (douze euros)

Le Receveur (signé): Franck Schneider.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 décembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009017231/202/128.

(090017037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Europa Wanda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 139.281.

Il résulte d'un premier contrat de cession de parts sociales, signé en date du 31 décembre 2008, que la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate II S.à r.l., sis au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.095, a cédé quatre cent cinquante (450) parts sociales de classe A de la Société qu'elle détenait, à la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate III S.à r.l., ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.325; et

Il résulte d'un second contrat de cession de parts sociales, signé en date du 31 décembre 2008, que la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate II US S.à r.l., sis au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.096, a cédé cinquante (50) parts sociales de classe B de la Société qu'elle détenait, à la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate III S.à r.l., précitée, en sorte que, suite à ces transferts:

- 1) Europa Real Estate II S.à r.l., précitée, ne détient désormais aucune part sociale de la Société;
- 2) Europa Real Estate II US S.à r.l., précitée, ne détient désormais aucune part sociale de la Société; et
- 3) Europa Real Estate III S.à r.l., précitée, détient désormais quatre cent cinquante (450) parts sociales de classe A et cinquante (50) parts sociales de classe B de la Société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009017067/1138/31.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09702. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pool Position S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 38.407.

L'an deux mille huit.

Le dix-neuf décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POOL POSITION S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg numéro B38407, constituée suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 octobre 1991, publié au Mémorial C numéro 144 du 14 avril 1992, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 20 juin 2001, publié par extrait au Mémorial C numéro 1195 du 19 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Françoise HÜBSCH, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger."

2.- Modification de l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, des statuts.

3.- Modification de l'article 13 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger."

De ce fait la société a cessé d'exister sous le régime d'une société anonyme holding régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de POOL POSITION S.A.."

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: HÜBSCH; THILL; J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 30 décembre 2008. Relation GRE/2008/5304. Reçu douze euros 12 €

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 20 janvier 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009017250/231/77.

(090017014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Hekuba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.136.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la Société en date du 13 novembre 2008 que le conseil d'administration a constaté la démission de Monsieur Martin Schweiger de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 7 novembre 2008.

Le conseil d'administration est désormais composé comme suit:

- M. Xavier De Cillia
- M. Omri Sachs
- M. Willem-Arnoud Van Rooyen.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé que les pouvoirs de signature du délégué à la gestion journalière sont les suivants:

- jusqu'à € 50.000 Monsieur Berti Brudo ne pourra signer qu'avec la signature conjointe d'une des personnes suivantes: Monsieur Xavier De Cillia et Monsieur Willem-Arnoud Gijsbert van Rooyen;

- au-delà de € 50.000 il faut la signature des personnes suivantes: Monsieur Berti Brudo, et Monsieur Omri Sachs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009016738/260/25.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02305. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Nikko Asset Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 123.103.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of the month of December.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

There appeared, Ms Stéphanie Alexandrino, maître en droit, residing in Luxembourg, as proxyholder of Nikko Asset Management Co., Ltd., a company incorporated and existing under the laws of Japan, having its registered office at Midtown Tower, 9-7-1 Akasaka, Minato-ku, Tokyo, 107-6242, Japan, being the sole member of Nikko Asset Management Luxembourg S.A., (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 29 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (the "Mémorial"), number 268 on 28 February 2007. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 March 2007, published in the Mémorial number 1044 on 2nd June 2007.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

I. The sole member holds all seventeen thousand (17,000) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II. The agenda is set as follows:

Agenda

1. Increase of the issued share capital of the Company by one hundred fifty-three thousand Euro (EUR 153,000.00) so as to bring it from its present amount of four hundred twenty five thousand Euro (EUR 425,000.00) to five hundred

seventy-eight thousand Euro (EUR 578,000) by acceptance of a contribution in cash (the "Contribution") by the subscriber set out hereafter (the "Subscriber") and issue of six thousand one hundred and twenty (6,120) new shares to the Subscriber, each with a nominal value of twenty five Euro (€25);

Subscriber	Value of Contribution	Number of shares subscribed	Subscription Price of the shares
Nikko Asset Management Co., Ltd.	153,000 €	6,120	25€
Total	153,000 €	6,120	25€

2. Amendment of article 5 of the Articles to reflect the increase of the share capital of the Company.

III. The decisions taken by the sole member are as follows:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from four hundred twenty five thousand Euro (EUR 425,000.00) to five hundred seventy-eight thousand Euro (EUR 578,000) by acceptance of a contribution in cash and issuance of six thousand one hundred and twenty (6,120) new shares to the Subscriber, each share with a nominal value of twenty five Euro (€25).

Thereupon, Nikko Asset Management Co., Ltd., represented as stated hereabove, declares to subscribe for six thousand one hundred and twenty (6,120) new shares in registered form, with a nominal value of twenty five Euro (€25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of one hundred fifty-three thousand Euro (EUR 153,000.00) as was certified to the undersigned notary.

Second resolution

It is resolved to amend the first paragraph of article 5 of the Articles so as to read as follows:

"The issued capital is set at five hundred seventy-eight thousand Euro (EUR 578,000), consisting of twenty-three thousand one hundred and twenty (23,120) registered shares with a par value of twenty five Euro (€25) fully paid up in cash, evidence of which was given to the undersigned notary."

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 3,700.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the person, appearing, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing party, known to the notary by her name, surname, civil status and residence, signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix neuvième jours du mois de décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu Mademoiselle Stéphanie Alexandrino, maître en droit, résidant à Luxembourg, en tant que mandataire de Nikko Asset Management Co., Ltd., une société constituée et existant sous le droit japonais, ayant son siège social à Midtown Tower, 9-7-1 Akasaka, Minato-ku, Tokyo, 107-6242, Japon, étant l'unique actionnaire de Nikko Asset Management Luxembourg S.A., (la "Société"), une société anonyme ayant son siège social à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, le 29 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 268 du 28 février 2007. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 14 mars 2007, publié au Mémorial numéro 1044 du 2 juin 2007.

Le comparant a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire unique détient l'intégralité des dix sept mille (17.000) actions en émission de la Société, les résolutions pouvant valablement être adoptées sur les points à l'ordre du jour.

II. L'agenda est le suivant:

Agenda

1. Augmentation du capital social émis de la Société de cent cinquante-trois mille euros (€ 153.000,00) de sorte à le porter de son montant actuel de quatre cent vingt-cinq mille euros (€ 425.000,00) à cinq cent soixante-dix-huit mille euros (€ 578.000,00) par l'acceptation de l'apport en espèces (l'"Apport") par le souscripteur désigné ci-dessous (le "Souscripteur"), souscription des nouvelles actions émises par le Souscripteur tel que désigné ci-dessous, paiement de

l'Apport et émission de six mille cent vingt (6.120) nouvelles actions au Souscripteur, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25).

Souscripteur	Valeur de l'Apport	Nombre des actions souscrites	Prix de souscription des actions
Nikko Asset Management Co., Ltd.	153,000 €	6,120	25€
Total	153,000 €	6,120	25€

2. Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital de la Société.

III. Les résolutions prises par l'actionnaire unique sont les suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de cent cinquante-trois mille euros (€ 153.000,00) de sorte à le porter de son montant actuel de quatre cent vingt-cinq mille euros (€ 425.000,00) à cinq cent soixante-dix-huit mille euros (€ 578.000,00), par l'acceptation de l'Apport par le Souscripteur en contrepartie de l'émission six mille cent vingt (6.120) actions au profit du Souscripteur, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25).

En conséquence, Nikko Asset Management Co., Ltd., représentée telle que décrit ci-dessus, déclare souscrire aux six mille cent vingt (6.120) nouvelles actions nominatives, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune, et de les libérer entièrement par un apport en espèce de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de cent cinquante-trois mille euros (€ 153.000,00), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Le capital émis est fixé à cinq cent soixante-dix-huit mille euros (EUR 578.000,00), représenté par vingt-trois mille cent vingt (23.120) actions nominatives avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) entièrement libérées en espèces, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant"

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimées à EUR 3.700,-.

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, l'assemblée est dès lors close.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le Notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, à la requête du comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par son nom, prénom, états et demeures, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. ALEXANDRINO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52620. Reçu à 0.50 % sept cent soixante-cinq euros (765€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009017221/242/116.

(090017176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Information Services Trans Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.570.

In the year two thousand eight, on the thirty-first day in the month of December.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mr Robert John d'Aubigny, director of companies, residing at 7, avenue Saint Roman, Les Terrasses RC03, MC-98000 Monaco,

here represented by:

Mrs Sylvia INFANGER, Manager, with domiciliation at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

by virtue of a power of attorney executed in Monaco, on 29 December 2008,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration,

acting as sole partner of "INFORMATION SERVICES TRANS EUROPE, S.à r.l." (the "Company") a "société à responsabilité limitée", with a corporate subscribed capital of THIRTEEN THOUSAND EURO (13,000.- EUR) divided into five hundred twenty (520) shares with a par value of TWENTY-FIVE EURO (25.- EUR) each, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84.570, established and having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, incorporated formerly under Dutch law, under the name "INFORMATION SERVICES TRANS EUROPE N.V." in Curaçao (The Netherland Antilles), and which registered office and the place of effective management were transferred from Curaçao to Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a notarial deed enacted on 31 October 2001, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 412 of 14 March 2002, page 19731. The articles of incorporation of the Company have not been amended since then.

The appearing party, represented as above stated, and acting in his capacity as sole partner of the Company, requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder RESOLVES to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

Second resolution

The sole shareholder RESOLVES to appoint:

- Mr Kuy Ly ANG, company director, born in Phnom Penh, Cambodia, on 16 February 1967, residing at 154, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg,
as sole liquidator of the Company.

Third resolution

The sole shareholder RESOLVES that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the social signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The sole shareholder RESOLVES to approve the liquidator's remuneration as agreed among the parties concerned.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing party the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the same proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente et un décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Robert John d'Aubigny, directeur de sociétés, demeurant au 7, avenue Saint Roman, Les Terrasses RC03, MC-98000 Monaco,

ici représenté par:

Madame Sylvia INFANGER, Gérante, domicilié au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 29 décembre 2008,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire soussigné, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société "INFORMATION SERVICES TRANS EUROPE, S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée au capital social de TREIZE MILLE EUROS (13.000.- EUR) divisé en cinq cent vingt (520) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, inscrite au Registre

de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 84.570, établie et ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, constituée originairement sous le droit néerlandais et sous la dénomination de "INFORMATION SERVICES TRANS EUROPE N.V." à Curaçao (Antilles Néerlandaises) et le siège social et le siège de direction effective de laquelle furent transférés à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, aux termes d'un acte notarié dressé en date du 31 octobre 2001, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 412 du 14 mars 2002, et page 19731. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

Lequel comparant, représenté comme il est dit ci-avant et agissant en sa qualité d'associé unique, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique DECIDE la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'associé unique DECIDE de nommer:

- Monsieur Kuy Ly ANG, directeur de société, né à Phnom Penh, Cambodge, le 16 février 1967, demeurant au 154, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg,
en tant que seul liquidateur de la Société.

Troisième résolution

L'associé unique DECIDE que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

L'associé unique DECIDE d'approuver la rémunération du liquidateur telle que convenue entre les parties concernées.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la mandataire de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. INFANGER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 janvier 2009. Relation: EAC/2009/206. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009016900/239/110.

(090016842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

GAIA Real Estate Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.441.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la Société en date du 13 novembre 2008 que le conseil d'administration a constaté la démission de Monsieur Martin Schweiger de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 7 novembre 2008 et a décidé de co-opter la personne suivante en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 13 novembre et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société:

- Monsieur Frederik Kuiper, administrateur, né le 9 novembre 1974 à Utrecht, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

de sorte que le conseil d'administration est désormais composé comme suit:

- M. Xavier De Cillia
- M. Omri Sachs
- M. Falko Müller-Tyl
- M. Willem-Arnoud Van Rooyen
- M. Davy Beaucé
- M. Frederik Kuiper.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé que les pouvoirs de signature du délégué à la gestion journalière sont les suivants:

- jusqu'à € 50.000 Monsieur Berti Brudo ne pourra signer qu'avec la signature conjointe d'une des personnes suivantes: Monsieur Xavier De Cillia, Monsieur Davy Beaucé, Monsieur Frederik Kuiper et Monsieur Willem-Arnoud Gijsbert van Rooyen;

- au-delà de € 50.000 il faut la signature de deux des personnes suivantes: Monsieur Berti Brudo, Monsieur Falko Müller-Tyl et Monsieur Omri Sachs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009016736/260/33.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02309. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Kitry S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 99.601.

Le bilan et comptes de profits et de pertes au au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

MAZARS

Commissaire aux comptes

Signature

Référence de publication: 2009016874/636/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01721. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

WP LuxCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.218.700,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 87.398.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of December.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

WP International Holdings I LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, established and having its registered office at c/o The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19808, United States of America,

here represented by Ms. Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on 18 December 2008.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of WP LUXCO II S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and

Companies' Register under number B 87398, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, on 15 May 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1137 on 27 July 2002. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 7 October 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2695 on 5 November 2008.

The appearing party, representing the whole corporate capital considers the following agenda:

Agenda

1. Increase of the Company's share capital by an amount of forty-three thousand euro (EUR 43,000), so as to raise it from its current amount of four million one hundred and seventy-five thousand seven hundred euro (EUR 4,175,700) up to four million two hundred and eighteen thousand seven hundred euro (EUR 4,218,700) by issuing four hundred and thirty (430) shares, having a par value of one hundred euro (EUR 100) each, to be subscribed by WVP International Holdings I LLC, aforementioned, for the price of forty-three thousand one hundred and fourteen euro (EUR 43,114) to consist of forty-three thousand euro (EUR 43,000) for the share capital and one hundred and fourteen euro (EUR 114) for the share premium.

2. Subsequent amendment of article six of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is fixed at four million two hundred and eighteen thousand seven hundred euro (EUR 4,218,700) represented by forty-two thousand one hundred and eighty-seven (42,187) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

The appearing party, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, requests the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of forty-three thousand euro (EUR 43,000), so as to raise it from its current amount of four million one hundred and seventy-five thousand seven hundred euro (EUR 4,175,700) up to four million two hundred and eighteen thousand seven hundred euro (EUR 4,218,700) by issuing four hundred and thirty (430) shares, having a par value of one hundred euro (EUR 100) each.

The new shares are subscribed by WVP International Holdings I LLC, aforementioned, here represented as aforementioned, and have been paid up by a contribution in kind consisting of a claim of a total amount of forty-three thousand one hundred and fourteen euro (EUR 43,114), which WVP International Holdings I LLC, aforementioned, has against the Company.

The total contribution of forty-three thousand one hundred and fourteen euro (EUR 43,114) will be allocated as follows: (i) forty-three thousand euro (EUR 43,000) will be allocated to the share capital of the Company and, (ii) one hundred and fourteen euro (EUR 114) will be allocated to the share premium account.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such capital increase, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is fixed at four million two hundred and eighteen thousand seven hundred euro (EUR 4,218,700) represented by forty-two thousand one hundred and eighty-seven (42,187) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 3.000,-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède.

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

A COMPARU:

WP International Holdings I LLC, une société constituée et existant selon les lois Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4605609, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Mademoiselle Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, le 18 décembre 2008.

Ladite procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de WP LUXCO II S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87398, constituée selon acte reçu par le notaire Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1137, le 27 juillet 2002. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 7 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2695, le 5 novembre 2008.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, considère l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quarante-trois mille euros (EUR 43.000) afin de l'augmenter de son montant actuel de quatre millions cent soixante-quinze mille sept cents euros (EUR 4.175.700) jusqu'à quatre millions deux cent dix-huit mille sept cents euros (EUR 4.218.700) par l'émission de quarante-trois mille (43.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100) chacune, qui seront souscrites par WP International Holdings I LLC, prénommée, pour le prix de quarante-trois mille cent quatorze euro (EUR 43.114), laquelle contribution sera allouée à hauteur de quarante-trois mille euros (EUR 43.000) au capital social et à hauteur de cent quatorze euro (EUR 114) en prime d'émission.

2. Modification subséquente de l'article six des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre millions deux cent dix-huit mille sept cents euros (EUR 4.218.700), représenté par quarante-deux mille cent quatre-vingt-sept (42.187) parts sociales d'une valeur nominale d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quarante-trois mille euros (EUR 43.000) afin de l'augmenter de son montant actuel de quatre millions cent soixante-quinze mille sept cents euros (EUR 4.175.700) jusqu'à quatre millions deux cent dix-huit mille sept cents euros (EUR 4.218.700) par l'émission de quarante-trois mille (43.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100) chacune.

Les parts ont été souscrites par WP International Holdings I LLC, prédésignée, représentée comme il est dit, et ont été payées par un apport en nature consistant en une créance de quarante-trois mille cent seize euros (EUR 43.117), que WP International Holdings I LLC, prénommée, détient à l'encontre de la Société.

L'apport total du quarante-trois mille cent seize euros (EUR 43.117) attribué de la façon suivante: (i) quarante-trois mille euros (EUR 43.000) sera alloué au capital social et (ii) cent seize euros (EUR 117) sera alloué au compte de prime d'émission.

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été donnée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre millions deux cent dix-huit mille sept cents euros (EUR 4.218.700), représenté par quarante-deux mille cent quatre-vingt-sept (42.187) parts sociales d'une valeur nominale d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge à raison des présentes sont estimés à EUR 3.000,-.

Dont acte passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: I. MÜLLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52626. Reçu à 0.50 %: deux cent quinze euros cinquante-neuf cents (215.59€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009017219/242/141.

(090017209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2009.

HVB Industriebeteiligungsgesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 91.810.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 janvier 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009016635/202/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06030. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

HVB Industriebeteiligungsgesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 91.810.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 janvier 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009016643/202/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06032. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Immo-Envergure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 108.333.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 janvier 2009

Première résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs:

- Monsieur Jimmy Tong Sam
- Monsieur Riu Da Costa
- Monsieur Brian Workman

L'assemblée nomme nouvel administrateur unique et administrateur-délégué avec pouvoir de signature unique:

- Monsieur Gilles CHAVANAC, né le 6 avril 1964 et demeurant à L-2320 Luxembourg, 104, Bvd de la Pétrusse
Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2014.

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes:

- Certifica Luxembourg Sàrl ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur

L'assemblée nomme nouveau commissaire aux comptes la Lux-Fiduciaire Consulting SARL ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2014.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Signature.

Référence de publication: 2009016094/680/28.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07199. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Hotkebab S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 8, rue des Martyrs.

R.C.S. Luxembourg B 125.082.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 janvier 2009.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2009016572/612/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Orus Capital Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 138.701.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 04 décembre 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Mademoiselle Violène ROSATI de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Charles Fouad MEJJATI ALAMI, résidant professionnellement à Chaussée de Waterloo 965 E 4/1, Résidence Hyde Park, 1180 Bruxelles, Belgique, au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme Read S.à r.l., ayant son siège social au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat commencera avec la revue des comptes annuels au 31 décembre 2008 et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009017047/6341/28.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09840. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Nestor 2000 Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 76.112.

Suite aux résolutions prises par les associés en date du 14 janvier 2009, il a été décidé:

- de renouveler les mandats de TMF Corporate Services SA. et de Monsieur Glenn Hill pour une période d'un an reconductible prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2008, à tenir en l'an 2009;

- d'accepter la démission de Monsieur Douglas Wurth de son poste de gérant de la Société;

- de nommer en remplacement du gérant démissionnaire, Madame Ashleigh Goldberg, née le 18 mai 1979 à Pennsylvania (États-Unis), demeurant professionnellement 345 Park Avenue, New York NY 10154 (États-Unis) avec effet immédiat et pour une période d'un an reconductible prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2008, à tenir en l'an 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2009016779/805/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07803. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

La Foncière Luxembourgeoise S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 20.762.

Extrait de démission portant à publication

M. Stéphane BIVER, demeurant professionnellement L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, informe le Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de sa démission en date du 9 décembre 2008 de son mandat d'administrateur de la société LA FONCIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.762 et dont le siège est établi L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

Stéphane BIVER.

Référence de publication: 2009016775/4286/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07424. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Bridinvest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 61.864.

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 15 janvier 2009, il a été décidé ce qui suit:

- de reconduire le mandat des administrateurs suivants pour une période d'un an renouvelable prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 à tenir en l'an 2009:

- * Monsieur Michel Delrue;
- * Monsieur Gérald Calame;
- * Madame Xenia Kotoula et;
- * Monsieur Paul van Baarle.

- de reconduire la mandat de L'Alliance Révision S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes de la Société pour une période d'un an renouvelable prenant fin l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 à tenir en l'an 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pour la société

Xenia Kotoula / Paul van Baarle

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009016777/805/26.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07806. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Adler Toy Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 115.826.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Adler Toy Holding S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009016735/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06267. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Vitol Holding II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 43.512.

In the year two thousand eight, on the thirty one day of December;

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Vitol Holding II S.A., a Luxembourg limited liability company (société anonyme), having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 43.512, incorporated pursuant to a deed in Curaçao dated 13 December 1989 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the replaced notary, dated December 28, 2007.

The Meeting is opened by Mrs. Arlette Siebenaler, private employee, residing in Junglinster.

The Chairman appoints as Secretary of the Meeting Mrs. Annick Braquet, private employee, residing in Chantemelle.

The General Meeting elects as Scrutineer of the Meeting Mrs. Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1. Creation of a new class of shares, the class Di 2005/2008 shares;
 2. Conversion of 2,263 shares P2005 into 2,263 shares Di 2005/2008, creation of a Di 2005/2008 reserve account and allocation to the Di 2005/2008 reserve account of such portion of the P 2005 reserve account which pertains to the shares P 2005 so converted into Di 2005/2008;
 3. Conversion of 55,470 shares D2007 into 55,470 shares P2007 and allocation to the P2007 reserve account of such portion D2007 reserve account which pertains to the shares D2007 so converted into P2007;
 4. Reduction of the share capital of the Company by an amount of USD 155,730.- as a result of the redemption by the Company and subsequent cancellation of 13 shares Di 2000/2004, 13 shares Di 2000/2005, 24 shares Di 2001/2005, 26 Di 2001/2006, 521 shares Di 2003/2007, 2,259 shares Di 2005/2008 created pursuant to items 1 and 2 above and 2,335 shares P2005, it being understood that the redemption will be made at nominal value and that the amount of the share capital so reduced will be allocated to a special reserve account;
 5. Creation of a new class of shares, the class D2009 shares;
 6. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 3,300,000 and issue of 110,000 shares D2009, having a par value of USD 30 each; subscription and payment; and
 7. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles;
 8. Amendment to article 19.3 of the Articles to correct a clerical error.
- II. The proxyholder representing the sole shareholder and the number of the shares it holds are shown on an attendance list. This attendance list as well as the proxy, after signature ne variatur by the proxyholder of the appearing party, the officers of the Meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.
- III. As appears from the said attendance list, all the issued share capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.
- IV. The Meeting takes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to create a new class of shares, the class Di 2005/2008 shares having the right and obligations set forth in the Articles (as to be amended).

Second resolution

The Meeting resolves to convert two thousand two hundred and sixty-three (2,263) shares P2005 into two thousand two hundred and sixty-three (2,263) shares Di 2005/2008, and to create of a Di 2005/2008 reserve account and to allocate to the Di 2005/2008 reserve account such portion of the P2005 reserve account which pertains to the shares P 2005 so converted into Di 2005/2008.

Third resolution

The Meeting resolves to convert fifty-five thousand four hundred and seventy (55,470) shares D2007 into fifty-five thousand four hundred and seventy (55,470) shares P2007 and to allocate to the P2007 reserve account of such portion D2007 reserve account which pertains to the shares D2007 so converted into P2007;

Fourth resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of one hundred and fifty-five thousand seven hundred and thirty United States Dollars (USD 155,730.-) so as to bring it from its present amount of two million six hundred forty-eight thousand seven hundred and ninety United States Dollars (USD 2,648,790) down to two million four hundred and ninety-three thousand sixty United States Dollars (USD 2,493,060.-), as a result of the redemption by the Company and subsequent cancellation of thirteen (13) shares Di 2000/2004, thirteen (13) shares Di 2000/2005, twenty-four (24) shares Di 2001/2005, twenty-six (26) Di 2001/2006, five hundred and twenty-one (521) shares Di 2003/2007, two thousand two hundred and fifty-nine (2,259) shares Di 2005/2008 created pursuant to items 1 and 2 above and two thousand three hundred and thirty-five (2,335) shares P2005, it being understood that the redemption will be made at nominal value and that the amount of the share capital so reduced will be allocated to a special reserve account.

Fifth resolution

The meeting resolves to create a new class of shares, the class D2009 shares having the right and obligations set forth in the Articles (as to be amended).

Sixth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three million three hundred thousand United States Dollars (USD 3,300,000.-) so as to raise it from its present amount -after reduction of capital- of two million four hundred and ninety-three thousand sixty United States Dollars (USD 2,493,060.-), up to five million seven hundred ninety-three thousand sixty United States Dollars (USD 5,793,060), and to issue one hundred and ten thousand (110,000) shares D2009, having a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon the sole shareholder Stichting Administratiekantoor Vitol Holding II, prenamed, here represented by Mrs. Solange Wolter-Schieres, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy,

declared to subscribe to all the one hundred and ten thousand (110,000) shares D2009, and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of three million three hundred thousand United States Dollars (USD 3,300,000.-) as was certified to the undersigned notary.

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

"5.1. The Company has a subscribed capital of five million seven hundred ninety-three thousand sixty United States dollars (USD 5,793,060), divided into one hundred ninety-three thousand one hundred two (193,102) shares having a par value of thirty United States dollars (USD 30) per share, classified as follows:

- eighty-three thousand ninety-eight (83,098) shares are non-voting preferred shares called shares P in the following series: twenty-five thousand eighteen (25,018) shares P2005 and fifty-eight thousand eighty (58,080) shares P 2007;
- four (4) shares are non-voting preferred shares called shares Di 2005/2008; and
- one hundred ten thousand (110,000) shares are ordinary voting shares called shares D2009.

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend article 19.3 of the Articles to correct a clerical error which shall henceforth read as follows:

"19.3. The reserve account P of a specific year/type shall be applied for distributions to the shares P of the same year/type, the reserve account D of a specific year/type shall be applied for distributions to the shares D of the same year/type and the reserve accounts Di of a specific year/type shall be applied for distributions to the shares Di of the same year/type."

Declaration - Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 16,500.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente et unième jour du mois de décembre;

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Vitol Holding II S.A., un société anonyme, ayant son siège sociale au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 43.512, constituée suivant acte à Curaçao daté du 13 décembre 1989 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire remplacé, en date du 28 décembre 2007.

L'Assemblée est présidée par Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

La Présidente désigne comme Secrétaire de l'Assemblée Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle.

L'Assemblée des actionnaires désigne comme Scrutateur de l'Assemblée Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Le bureau de l'Assemblée ayant été constitué, la Présidente déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Création d'une nouvelle classe d'actions, les actions de classe Di 2005/2008;
2. Conversion de 2.263 actions P2005 en 2.263 actions Di 2005/2008, création d'un compte de réserve Di 2005/2008 et affectation au compte de réserve pour la classe d'actions Di 2005/2008 de la portion du compte de réserve de la classe d'actions P2005 se rapportant aux actions P2005 ainsi converties en actions Di 2005/2008.
3. Conversion de 55.470 actions D2007 en 55.4700 actions P2007 et affectation au compte de réserve de la classe d'actions P2007 de la portion du compte de réserve de la classe d'actions D2007 se rapportant aux actions D2007 ainsi converties en actions P2007.

4. Réduction du capital social de la Société par un montant de USD 155.730 suite au rachat par la Société et à l'annulation subséquente de 13 actions Di 2000/2004, 13 actions Di 2000/2005, 24 actions Di 2001/2005, 26 actions Di 2001/2006, 521 actions Di 2003/2007, 2.259 actions Di 2005/2008 créés suite aux points 1 et 2 ci-dessus et 2.335 actions P2005, étant entendu que le rachat s'effectuera à la valeur nominale et que le montant de la réduction de capital sera alloué à un compte de réserve spécial.

5. Création d'une nouvelle classe d'actions, les actions de classe D2009;

6. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 3.300.000 and émission de 110.000 actions D2009 ayant une valeur nominale de USD 30 chacune; souscription et paiement;

7. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts;

8. Modification de l'article 19.3 des Statuts afin de corriger une erreur matérielle.

II. Le mandataire représentant l'actionnaire unique et le nombre d'actions détenues par lui sont mentionnés sur une liste de présence. Cette liste de présence, ainsi que la procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante, le Président, le Secrétaire et le Scrutateur ainsi que par le notaire soussigné, demeureront annexés au présent acte.

III. Il ressort de la présente liste de présence que l'entièreté du capital social souscrit de la Société est représentée à la présente Assemblée. L'Assemblée peut donc valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

IV. L'Assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe d'actions, les actions de classe Di 2005/2008, ayant les droits et obligations fixés aux Statuts (tels qu'ils seront modifiés).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de convertir deux mille deux cent soixante-trois (2.263) actions P2005 en deux mille deux cent soixante-trois (2.263) actions Di 2005/2008, de créer un compte de réserve Di 2005/2008 et d'affecter au compte de réserve de la classe d'actions Di 2005/2008 la portion du compte de réserve de la classe d'actions P2005 se rapportant aux actions P2005 ainsi converties en actions Di 2005/2008.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de convertir cinquante-cinq mille quatre cent soixante-dix (55.470) actions D2007 en cinquante-cinq mille quatre cent soixante-dix (55.470) actions P2007, et d'affecter au compte de réserve de la classe d'actions P2007 la portion du compte de réserve de la classe d'actions D2007 se rapportant aux actions D2007 ainsi converties en actions P2007.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société par un montant de cent cinquante-cinq mille sept cent trente Dollars des Etats-Unis (USD 155.730,-) pour le ramener de son montant actuel de deux millions six cent quarante-huit mille sept cent quatre-vingt dix Dollars des Etats-Unis (USD 2.648.790,-) à deux millions quatre cent quatre-vingt-treize mille soixante Dollars des Etats-Unis (USD 2.493.060,-) à suite au rachat par la Société et à l'annulation subséquente de treize (13) actions Di 2000/2004, treize (13) actions Di 2000/2005, vingt-quatre (24) actions Di 2001/2005, vingt-six (26) actions Di 2001/2006, cinq cent vingt et un (521) actions Di 2003/2007, deux mille deux cent cinquante-neuf (2.259) actions Di 2005/2008 créés suite aux points 1 et 2 ci-dessus et deux mille trois cent trente-cinq (2.335) actions P2005, étant entendu que le rachat s'effectuera à la valeur nominale et que le montant de la réduction de capital sera alloué à un compte de réserve spécial.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe d'actions, les actions de classe D2009, ayant les droits et obligations fixés aux Statuts (tels qu'ils seront modifiés).

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois millions trois cent mille Dollars des Etats-Unis (USD 3.300.000) pour le porter de son montant actuel -après réduction de capital- de deux millions quatre cent quatre-vingt-treize mille soixante Dollars des Etats-Unis (USD 2.493.060,-) à cinq millions sept cent quatre-vingt-treize mille soixante dollars des Etats-Unis (USD 5.793.060) et d'émettre cent dix mille (110.000) actions D2009 ayant une valeur nominale de trente Dollars des Etats-Unis (USD 30,-) chacune.

Souscription - Paiement

Et ensuite l'actionnaire unique la société Stichting Administratiekantoor Vitol Holding II, prédésignée, ici représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, prénommée, en vertu de la procuration dont mention ci-avant,

a déclaré souscrire à toutes les cent dix mille (110.000) actions D2009 et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de trois millions trois cent mille Dollars des Etats-Unis (USD 3.300.000,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui devra désormais avoir la teneur suivante:

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à cinq millions sept cent quatre-vingt treize mille soixante dollars des Etats-Unis (USD 5.793.060) représenté par cent quatre-vingt treize mille cent deux (193,102) actions d'une valeur nominale de trente dollars des Etats-Unis (USD 30) chacune, classifiées comme suit:

- quatre-vingt trois mille quatre-vingt dix-huit (83.098) actions sont des actions préférentielles sans droit de vote appelées actions P dans les catégories suivantes: vingt-cinq mille dix-huit (25.018) actions P2005, et cinquante-huit mille quatre-vingt (58.080) actions P 2007;

- quatre (4) actions préférentielles sans droit de vote appelées actions Di 2005/2008; et

- cent dix mille (110.000) actions ordinaires avec droit de vote appelées actions D2009.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 19.3 des Statuts qui devra désormais avoir la teneur suivante:

"19.3. Le compte de réserve P d'une année/type spécifique sera utilisé pour des distributions aux actions P de cette même année/type, le compte de réserve D d'une année/type spécifique sera utilisé pour des distributions aux actions D de cette même année/type et le compte de réserve Di d'une année/type spécifique sera utilisé pour des distributions aux actions Di de cette même année/type."

Déclaration - Estimation des coûts

Le montant des frais en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 16,500.-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande desdites parties comparantes, il est précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER-SCHIERES, A. SIEBENALER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 janvier 2009. Relation: LAC/2009/787. Reçu à 0.50% onze mille huit cent cinquante six euros (11856€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009017218/242/215.

(090017232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Spadina Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.088.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 31 décembre 2008

1. M. Robert Gordon BERTRAM a démissionné de son mandat de gérant A.

2. M. Roger Irvin BARTON a démissionné de son mandat de gérant A.

3. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant B.

4. M. Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né le 20 novembre 1976 à Nancy (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.

5. M. Chris IRELAND, portfolio manager, né le 21 septembre 1970 à East York (Canada), demeurant à 117, Eastbourne Avenue, Toronto (Canada), a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

6. M. Andrew CLAERHOUT, vice président de EMEA Private Capital, né le 5 juillet 1971 à Kitchener (Canada), demeurant à 10, Sloane Gardens, Londres (Royaume-Uni), a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19.01.2009.

Pour extrait sincère et conforme
Spadina Finance Luxembourg S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009017052/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08455. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

DeTeF, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 113.710.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DeTeF
Société à responsabilité limitée
Signature / Pierre Stemper
Director / -

Référence de publication: 2009016820/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA10028. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Christian Bernard Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 144.375.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu

1° Monsieur Bernard NGUYEN, président du groupe Christian BERNARD, né à Paris, France, le 23 juin 1946, résidant au 2, Chemin Chantevigne, CH-1173 Féchy, Suisse;

2° Monsieur Patrick MARTIN-PREVEL, vice-président du groupe Christian BERNARD, né à Toulon, France, le 24 mai 1949, résidant professionnellement c/o Christian Bernard Diffusion S.A., 1-3, rue Lulli, F-75002 Paris, France;

3° Monsieur Damien VERRIER, CEO du groupe Christian BERNARD, né à Paris, France, le 20 février 1968, résidant au 36, rue de la Pesse F-74940 Annecy-le-Vieux, France;

tous ici représentés par Maître Stanislas BUNETEL, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de trois procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations seront signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire soussigné, et resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, mandaté comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et en arrêter les statuts comme suit:

Titre 1^{er} . - Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La dénomination de la société est "Christian Bernard Holding".

Art. 3. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés délibérant de la manière prévue pour les modifications aux statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du Conseil de gérance.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou à des personnes ayant un rapport avec les activités du groupe, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, sur des meubles ou des immeubles, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La banqueroute ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés, selon les cas, ne mettent pas fin à la société.

Titre II. - Capital - Parts

Art. 7. Le capital social de la société est fixé à QUINZE MILLE EUROS (15.000,- EUR) représenté par MILLE CINQ CENTS (1.500) parts sociales de DIX EUROS (10,- EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées (les "Parts").

Les Parts peuvent être émises avec une prime d'émission.

Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit en conformité avec les formalités légales luxembourgeoises.

Art. 8. Les Parts sont librement cessibles par l'associé unique, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sont librement cessibles entre les associés. Aucune cession de Parts entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le surplus, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Art. 9. Un associé, les héritiers et représentants ou ayants droit d'un associé et les créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Afin d'exercer leurs droits, l'associé en question ainsi que ses héritiers et représentants ou ayants droits et créanciers de l'associé doivent s'en rapporter aux inventaires sociaux et, en cas de pluralité d'associés, aux décisions des assemblées générales.

Titre III. - Administration

Art. 10. La société est gérée soit par un gérant unique ou par un Conseil de gérance comprenant au moins trois membres, associés ou non, nommés pour une période n'excédant pas six ans par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés qui peut à tout moment les révoquer.

Le nombre de gérants, la durée de leurs mandats et leurs émoluments sont fixés par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés.

Dans les limites de la loi, chaque gérant, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction de gérant.

Art. 11. Le Conseil de gérance peut choisir un président parmi ses membres.

Le Conseil de gérance se réunit sur convocation de son président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux gérants le demandent.

Toutes les réunions du Conseil de gérance se tiendront à Luxembourg.

Le Conseil de gérance ne délibère valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les résolutions signées par tous les membres du Conseil de gérance ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du Conseil de gérance dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

En outre, tout membre du Conseil de gérance prenant part aux délibérations dudit Conseil par tout moyen de communication (notamment par téléphone) permettant à tous les autres membres du Conseil de gérance présents (en personne, en vertu d'une procuration, par voie téléphonique ou autre) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé être présent à cette réunion aux fins de calcul du quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour de la réunion.

Si la résolution est prise par voie téléphonique, elle sera considérée comme prise à Luxembourg si l'appel téléphonique est initié du Luxembourg.

Art. 12. Le Conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'associé unique ou, selon les cas, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Conseil de gérance.

Art. 13. La société sera valablement engagée en toutes circonstances soit par la signature du gérant unique soit par la signature conjointe de deux gérants, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le Conseil de gérance conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 14. Le Conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à une ou plusieurs personnes, qui ne doivent pas nécessairement être membres du Conseil de gérance. Si le mandataire est choisi au sein de ses membres, il prendra la qualification de gérant-délégué. S'il n'a pas été élu en son sein, il sera qualifié de directeur chargé de la gestion journalière.

Il peut aussi confier la gestion d'une branche spéciale des activités à un ou plusieurs gérants, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du Conseil de gérance ou associés.

Art. 15. Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le Conseil de gérance, représenté par son président ou par le gérant délégué à cet effet.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 16. Pour le cas où il n'y a qu'un associé unique, celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues au Luxembourg, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des associés en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du gérant/des gérants seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Toutes ces décisions seront écrites et consignées dans un registre spécial.

S'il y a plus d'un associé, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale dûment tenue au Luxembourg, ou, si cette assemblée générale ne peut être tenue pour quelque raison que ce soit, par consultation écrite à l'initiative de la gérance. L'associé aura le droit d'exprimer un vote pour toute part de EUR 10.- (DIX Euros) du capital social détenu par lui ou représenté par lui. Aucune décision ne sera valablement prise que pour autant qu'elle aura été adoptée par des associés représentant ou détenant plus de la moitié (50%) du capital social présent ou représenté de la société.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procurations est admise.

Titre V. - Année sociale - Profits - Réserves

Art. 17. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 18.

A) Etats financiers et dividendes annuels

Chaque année au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements, provisions constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

B) dividendes intérimaires

Le Conseil de gérance est autorisé à procéder, aussi souvent qu'il semble approprié et à tout moment durant l'exercice comptable, au paiement de dividendes intérimaires, seulement si les deux conditions suivantes sont réunies: le Conseil de gérance peut seulement prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis au plus tard 30 jours avant la date de réunion du Conseil de gérance; les comptes intérimaires, qui ne sont pas audités, doivent établir que des profits distribuables suffisants existent.

Titre VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'associé unique ou par l'assemblée des associés, selon les cas, à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Titre VIII. - Commissaire aux comptes

Art. 20. La société peut si elle le souhaite nommer un (1) commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes sera nommé par l'assemblée générale des associés pour une durée ne pouvant excéder six (6) années, mais renouvelable. Le commissaire est révocable ad nutum par l'assemblée générale des associés.

Titre VII. - Varia

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et sur les modifications y relatives.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de création de la société et se terminera le 31 décembre 2009.

Souscription

Les statuts ayant été établis, les parties présentes déclarent vouloir souscrire la totalité du capital de la manière suivante:

- Monsieur Bernard NGUYEN, précité Mille cinquante parts	1.050 parts
- Monsieur Patrick MARTIN-PREVEL, précité trois cent soixante-quinze parts	375 parts
- Monsieur Damien VERRIER, précité soixante-quinze parts	75 parts
TOTAL	1.500 parts

Les parts ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de DIX EUROS (10,- EUR) par part par un apport en numéraire de QUINZE MILLE EUROS (15.000,- EUR).

Le montant de QUINZE MILLE EUROS (15.000,- EUR) est par conséquent à la disposition de la société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Après que les statuts aient été rédigés, les associés prénommés ont immédiatement tenus une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié si elle a été régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la société est fixé au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

2) Le nombre de gérants de la société est fixé à quatre (4).

3) Ont été nommés gérants de la société pour une période de 6 ans:

- Monsieur Bernard NGUYEN, prénommé;

- Monsieur Patrick MARTIN-PREVEL, prénommé;

- Monsieur Damien VERRIER, prénommé;

- Monsieur Laurent FALVERT, CFO du groupe Christian BERNARD, né à Uccle, Belgique, le 30 mars 1966, résidant au 19A, chemin de Carabot, CH-1233 Bernex, Suisse.

4) La société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants. Leurs mandats expireront après l'assemblée générale des associés approuvant les comptes pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2013, sauf s'ils démissionnent anticipativement ou s'ils sont révoqués.

5) Est nommé comme commissaire aux comptes: la société Administration Technique et Travaux Comptables S.A, en abrégé ATTC S.A., 3a, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RCS Luxembourg B 16.441.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Stanislas Bunetel, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 22 décembre 2008. LAC / 2008 / 51595. Reçu à 0;5%. soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): Franck SCHNEIDER.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 décembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009017233/202/187.

(090016918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Avouillons Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 20.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 118.734.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique en date du 13 janvier 2009

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Madame Géraldine SCHMIT de son poste de gérante de la société avec effet au 16 janvier 2009.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Eric GILSON, résidant professionnellement au 29, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, au poste de gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 16 janvier 2009.

Troisième résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Monsieur José CORREIA de son poste de gérant de la société avec effet au 16 janvier 2009.

Quatrième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Christian TAMISIER, résidant professionnellement au 8, rue Saint-Léger à CH-1205 Genève, au poste de gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 16 janvier 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009017013/5065/26.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10653. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Fidex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 76.161.

—
Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 avril 2000, acte publié au Mémorial C n°720 du 3 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIDEX S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009015957/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07980. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Catella Property Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 125.172.

—

Extrait du procès-verbal de la résolution du conseil d'administration du 6 novembre 2008

Le Conseil, dûment autorisé par l'assemblée de ce jour, décide de déléguer la gestion journalière de la société à M. Stéphane Guyot-Sionnest qui pourra engager la société sous sa seule signature. Cette délégation restera valable tant que M. Stéphane Guyot-Sionnest exercera un mandat d'administrateur.

Pour copie conforme

Sybille du Boullay / Johan Ericsson

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009017088/560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08896. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Sion Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CHF 20.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.567.

—

Extrait des résolutions de l'Associé Unique en date du 13 janvier 2009

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Madame Géraldine SCHMIT de son poste de gérante de la société avec effet au 16 janvier 2009.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Eric GILSON, résidant professionnellement au 29, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, au poste de gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 16 janvier 2009.

Troisième résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Monsieur José CORREIA de son poste de gérant de la société avec effet au 16 janvier 2009.

Quatrième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Christian TAMISIER, résidant professionnellement au 8, rue Saint-Léger à CH-1205 Genève, au poste de gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 16 janvier 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009017016/5065/26.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10659. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

S&A-Participations, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R.C.S. Luxembourg B 126.450.

—

Extrait de la décision collective des associés en date du vendredi 5 décembre 2008

5. La démission de Monsieur José Glesener comme gérant de la Société avec effet au 19 décembre 2008 est acceptée. Monsieur Josef Pannrucker (domicilié à L-2266 Luxembourg 31, rue d'Oradour) est nommé gérant de la Société avec effet au 19 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2009016796/507/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06240. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Ganda, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 78.263.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société
 le 2 janvier 2009 à 10.00 heures («L'Assemblée»)*

Bureau

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Jan De Meulder avec effet à partir du 1^{er} janvier 2009 de sa fonction d'administrateur de la Société.

L'Assemblée nomme Monsieur Henk Janssen, né le 02.01.1958 à Oost- en West- Souburg (Pays-Bas), ayant son adresse au Guyotdreef 85, 2930 Brasschaat (Belgique) en remplacement de Monsieur Jan De Meulder, avec effet à partir du 1^{er} janvier 2009.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013.

Le conseil d'administration se composera désormais comme suit:

- Henk Janssen,
- Mercator Assurances SA,
- Patrick Van De Sype.

A Luxembourg, le 5 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2009017022/536/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04113. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

DeTeF, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 113.710.

—
 Les comptes annuels au 31 décembre 2006 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DeTeF

Société à responsabilité limitée

Signatures

Référence de publication: 2009016821/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA10026. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Kellerhoff SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 83.994.

—
 Le bilan modifié au 31.12.2006, les comptes annuels au 31/12/2006 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2006, ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KELLERHOFF S.A.

Société Anonyme

Edoardo TUBIA / Salvatore DESIDERIO

Référence de publication: 2009016815/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA10053. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Chevilly Finance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 102.295.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique en date du 13 janvier 2009

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Madame Géraldine SCHMIT de son poste de gérante de la société avec effet au 16 janvier 2009.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Eric GILSON, résidant professionnellement au 29, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, au poste de gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 16 janvier 2009.

Troisième résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Monsieur José CORREIA de son poste de gérant de la société avec effet au 16 janvier 2009.

Quatrième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Christian TAMISIER, résidant professionnellement au 8, rue Saint-Léger à CH-1205 Genève, au poste de gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 16 janvier 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009017018/5065/26.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10660. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

ABS Funding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.075.

—
Extrait des résolutions prises par voie circulaire par le Conseil d'Administration en date du 29 décembre 2008

Le Conseil d'Administration décide de nommer Grant Thornton Lux Audit S.A. avec siège social à 83, Pafebruch, L-8308 Capellen (Luxembourg) comme Commissaire aux Comptes pour l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009017001/9882/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10684. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Bruwier & Fils Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue des Tilleuls.

R.C.S. Luxembourg B 106.038.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 janvier 2009.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2009016569/612/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07453. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Participations Mercantiles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 54.652.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 juillet 2008 que:

1. L'assemblée décide de ratifier la décision de cooptation de Monsieur Patrick MOINET, au poste d'administrateur, prise par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2006, suite à la démission de Monsieur David DE MARCO dudit poste.

2. Sont réélus administrateurs pour la durée de six années, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

- Monsieur Bruno BEERNAERTS, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

- Monsieur Patrick MOINET, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

- Monsieur Paolo LAMBERTINI, demeurant professionnellement à Lugano (Suisse).

Est élue commissaire, pour la même période, en remplacement de la société Management & Accounting Services Sàrl, démissionnaire, la société:

- REVICONCONSULT Sàrl, ayant son siège social 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009017034/6312/26.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02197. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Toiture Schengen-Koch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5544 Remich, 13, Op der Kopp, Z.A. Jongebësch.

R.C.S. Luxembourg B 89.396.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.
SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009016584/820/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03036. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Credit Suisse Global Infrastructure SCA SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.449.

L'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2008 a décidé de renouveler le mandat de KPMG Audit, ayant modifié son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2009016744/736/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07260. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

GIP Dachfonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.480.

Le bilan et le rapport de Liquidation pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 24 novembre 2008 (date de clôture de liquidation) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Pour GIP DACHFONDS (Liquidated)

EURO-VL Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009016684/3451/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00606. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00608. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Kroon Nisa Investment Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 84.846.

Dépôt rectificatif se rapportant aux comptes annuels de l'année 2006, enregistrés le 31 janvier 2008 réf. LSO-CM 10596 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 13 février 2008 sous le numéro L080023078/Code Donneur d'ordre 6762

Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2006 au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sàrl
Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009015961/6762/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02484. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

LRP III Luxembourg Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.400.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 106.147.

Il résulte du Conseil de Gérance tenu en date du 19 novembre 2008 que:

- Le siège social de la Société est transféré du 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et ceci à partir du 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Eric VANDERKERKEN, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Johan DEJANS, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

Bert Seerden.

Référence de publication: 2009017149/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08598. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Kistler S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.152.

Les comptes annuels au 30/06/2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KISTLER S.A.
Société Anonyme
Edoardo TUBIA / Salvatore Desiderio

Référence de publication: 2009016817/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA10045. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Tlux Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.278.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 28 novembre 2008

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur KARA Mohammed et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur HEITZ Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme
TLUX PARTICIPATIONS S.A.
Mohammed KARA / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009017086/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08243. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

TFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.277.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 28 novembre 2008

Monsieur DIEDERICH Georges, Monsieur ROSSI Jacopo et Monsieur KARA Mohammed sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur HEITZ Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme
TFIN S.A.
Mohammed KARA / Jacopo ROSSI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009017090/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08240. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

AC Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 101.409.

—
Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009016755/3560/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08691. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Chripa Invest S.A. Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 96.007.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 29/01/2009.

Pour la société
AFILUX SARL
52 ESPLANADE
L-9227 DIEKIRCH

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009016966/8734/18.

Enregistré à Diekirch, le 23 janvier 2009, réf. DSO-DA00410. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090016739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Simulation Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 11A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 79.316.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009016628/820/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03042. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Aviation Advisory Agency, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6795 Grevenmacher, 21, rue de Wecker.

R.C.S. Luxembourg B 23.462.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009016675/820/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03177. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

LRP Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.115.550,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 100.217.

Il résulte du Conseil de Gérance tenu en date du 30 décembre 2008 que:

- Le siège social de la Société est transféré du 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et ceci à partir du 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Eric VANDERKERKEN, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Johan DEJANS, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

Bert Seerden.

Référence de publication: 2009017145/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08601. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Sanichauer Toitures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 158, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 49.153.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009016588/820/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03029. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Oevole Anlage A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 102.513.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OEVOLE ANLAGE A.G.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009015838/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08820. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

LRP IV Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 241.675,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.753.

Il résulte du Conseil de Gérance tenu en date du 30 décembre 2008 que:

- Le siège social de la Société est transféré du 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et ceci à partir du 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Eric VANDERKERKEN, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Johan DEJANS, gérant de classe B, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

Bert Seerden.

Référence de publication: 2009017151/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08594. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.